# Rapport d'activités

**SIAO 29** 

50 rue du Président Sadate

29000 QUIMPER

www.siao29.fr



# **01** Introduction

# 02 Présentation du SIAO 29

Les membres de l'association et composition du bureau

Les moyens

Les missions

L'organisation et le fonctionnement

Les dispositifs

Eléments marquants et perspectives



Volet urgence

Volet insertion

Focus territoriaux

Synthèse



# **1** Introduction

Services créés dans chaque département à partir de 2010, les SIAO constituent des plateformes uniques départementales qui coordonnent les orientations vers les dispositifs d'hébergement/logements d'urgence et d'insertion financés par l'Etat. Ils participent à l'observation sociale de la demande.

Les objectifs poursuivis par la mise en place des SIAO sont de :

- Simplifier les démarches d'accès à l'hébergement,
- Traiter avec équité les demandes en s'appuyant sur la connaissance de la disponibilité de l'ensemble de l'offre existante,
- Favoriser la coordination des acteurs locaux de l'hébergement et du logement,
- Améliorer la fluidité de l'hébergement vers le logement,
- Mettre en place un observatoire de la demande d'hébergement.

En 2014, la loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) a consacré juridiquement les SIAO et modifié le Code de l'Action Sociale et des Familles en conséquence pour y préciser les missions du SIAO dans l'article L. 345-2-4.

L'article L. 345-2 du CASF précise ainsi que « les services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) ont pour objectif de contribuer efficacement à améliorer l'orientation et la prise en charge des personnes sans logement, et de construire des parcours d'hébergement et d'insertion adaptés ».

Ces dispositions ont été complétées et déclinées le 17 décembre 2015 dans une circulaire qui est venue préciser le fait que chaque département doit disposer d'un SIAO unique regroupant hébergement d'urgence et d'insertion tout en intégrant le 115.

Dans le Finistère, le SIAO 29, association loi 1901, rassemble 14 adhérents représentant une partie des gestionnaires d'hébergement d'urgence et d'insertion du département. Le SIAO 29 est ainsi construit et porté par un ensemble d'opérateurs au travers son conseil d'administration.

Quant aux missions opérationnelles, elles sont confiées aux équipes des volets urgence et insertion, mises à disposition au SIAO 29 par l'AGEHB et la Fondation Massé-Trévidy. A la demande de l'Etat, cette structuration prendra fin en 2020. Dans sa nouvelle organisation au 1er janvier 2021, l'ensemble des activités du SIAO sera gérées par le SIAO 29.

Le volet urgence avec le 115, constitue le point d'entrée pour toute demande d'hébergement d'urgence, en lien avec les lieux d'accueil-évaluation.

Le volet Insertion constitue le point d'entrée pour toute demande d'hébergement/logement d'insertion. L'orientation se fait de façon concertée via les lieux d'accueil-évaluation et les Commissions d'Orientation Territoriale.

Ainsi, le volet urgence centralise et coordonne aujourd'hui l'attribution de l'ensemble des places d'hébergement d'urgence, régule et contribue à l'observation locale de ces places. Via le numéro d'urgence 115, il évalue également les situations des personnes en lien avec les lieux d'accueil-évaluation afin de les orienter vers un hébergement adapté, de manière immédiate.

Le volet Insertion centralise quant à lui l'ensemble des demandes d'hébergement d'insertion et oriente les demandeurs via les commissions d'orientation territoriale. Il a donc un rôle de coordinateur des différents acteurs de l'hébergement/logement d'insertion.

Les volets urgence et Insertion participent ensemble à l'observation de la demande locale d'hébergement.

# **N7** Présentation du SIAO 29

# Les membres de l'association

# **CCAS** de Brest

40, rue Jules Ferry 29200 Brest représenté par Monsieur François CUILLANDRE

## CCAS de Concarneau

14 rue de Courcy 29900 Concarneau représenté par Monsieur Marc BIGOT

## CCAS de Morlaix

29, rue de Brest 29600 Morlaix représenté par Monsieur Jean-Paul VERMOT

## Association COALLIA

16-18 Cour Saint Eloi, 75592 Paris Cedex 12 représenté par Monsieur Gabriel CERCLIER

#### Association DON BOSCO

Parc d'innovation de Mescoat, 29800 Landerneau représenté par Monsieur Bernez RANNOU

## Association ASAD

15, rue de Kerfraval 29600 Morlaix représenté par Monsieur Albert THOMAS

# **Association Habitat et Humanisme**

20 Avenue de Limerick, 29000 Quimper représenté par Monsieur Patrick PRIGENT

# **CCAS** de Quimper

8 rue Verdelet 29000 Quimper représentée par Madame Isabelle ASSIH

# **CCAS** de Carhaix

place de la Mairie BP 258 29837 Carhaix-Plouguer représenté par Madame Hélène GUILLEMOT

# CIAS Quimperlé Communauté

1, rue Andreï Sakharov 29300 Quimperlé représenté par Madame Marie-Francçoise LE ROCH

# **Association AGEHB**

7 rue de Lanrédec, 29200 Brest représenté par Monsieur Jean-Georges

# Fondation Massé-Trévidy

39, rue de la Providence 29000 Quimper représenté par Monsieur Hervé JACQ

# CIAS du Cap Sizun

17 rue Lamartine, 29770 Audierne représenté par Monsieur Bruno LE PORT

# **Association AILES**

8 rue Michelet, 29200 Brest représenté par Monsieur Yvon MAZE



L'association qui regroupe 14 adhérents, est composée des personnes morales représentées par un titulaire et deux suppléants.

Dans l'esprit de promouvoir la participation, le Conseil d'Administration est ouvert aux personnes accueillies ou accompagnées.

# Composition du bureau

Président Vice-Présidente

Monsieur Jean LE BARS Madame Hélène GUILLEMOT **Du 18/09/2018** 

Secrétaire Secrétaire-adjointe
au 29/09/2020 Madama Sophia CARARET Madama Française MAN

Madame Sophie CABARET Madame Françoise VANDREDEN

Trésorière Trésorière-adjointe

Madame Annie PEURON Madame Tifenn QUIGUER

Président Vice-Présidente

Monsieur Jean LE BARS Madame Patricia SALAUN-KERHORNOU

Depuis le Secrétaire Secrétaire-adjointe

**29/09/2020** Madame Sophie CABARET Madame Catherine TREANTON

Trésorière Trésorière-adjointe

Madame Annie PEURON Madame Nancy CLARK

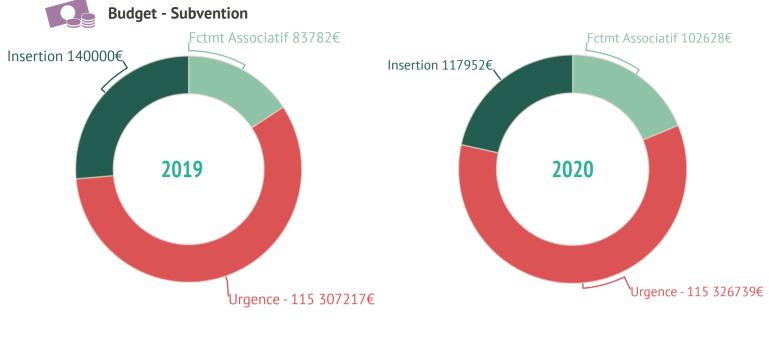
En 2020, le Conseil d'Administration s'est réuni à 4 reprises, le Bureau s'est réuni 5 fois.



#### Locaux

Le siège social du SIAO 29 se situe au 30, rue de la providence – 29000 Quimper

# Les moyens





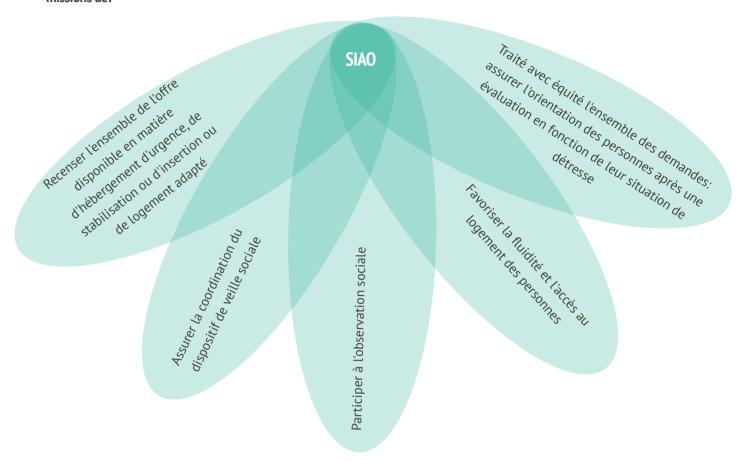


Depuis 2017, les salariés des deux volets sont mis à disposition au SIAO 29 via des avenants à leurs contrats de travail.

En 2020, de nouveaux temps sont venus complétés le fonctionnement du service: 1.75 ETP d'écoutant 115 ainsi qu'un 1 ETP de direction sur le SIAO 29.

# Les missions

Le SIAO est une plateforme unique qui répond à 2 niveaux de prise en charge, l'urgence et l'insertion. Ces 2 volets ont pour missions de:

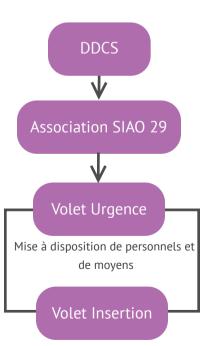


# L'organisation et le fonctionnement

L'association SIAO 29 regroupe les volets Urgences - 115 et insertion pour une vision d'ensemble de l'hébergement d'urgence et d'insertion

Le Conseil d'Administration se trouve être l'interlocuteur de la DDCS sur ces questions.

En décembre 2015, une nouvelle circulaire est venue préciser l'organisation desSIAO. Celle-ci indique que le porteur du SIAO dans chaque département doit être une personne morale unique. Cela implique également que la subvention accordée au SIAO doit être versée à cette même personne morale.Or jusqu'en 2016, dans le Finistère les subventions étaient versées à l'AGEHB et à la Fondation Massé-Trévidy qui assuraient la gestion opérationnelle des volets urgence et insertion pour le compte du SIAO 29. Les membres du conseil d'administration ont donc travaillé à une nouvelle organisation pour que le financement du SIAO puisse répondre à ces nouveaux impératifs juridiques dès 2017. Cela s'est concrétisé par la mise en place de groupements de fait. Deux types de groupements de fait ont été réalisés, à la fois entre le SIAO 29 et ses adhérents ainsi qu'entre le SIAO 29, l'AGEHB et la Fondation Massé-Trévidy pour mises à disposition de personnels et de moyens. Ainsi, l'ensemble des salariés travaillant sur les volets urgence-115 et insertion sont mis à disposition du SIAO 29. Suite à la demande des services de l'Etat, cette organisation évoluera en 2021 pour une gestion directe des activitées par le SIAO 29.



Saisir quelque chose

# Champ géographique d'intervention



Le SIAO 29 est organisé sur une base départementale déclinée en 3 territoires :

- Le Pays de Brest
- Le Pays de Cornouaille
- Le territoire de Morlaix-COB 29

L'objectif de ce découpage territorial[1]est de promouvoir un accompagnement de proximité et d'entretenir les spécificités et partenariats déjà existants ainsi que de pouvoir en créer de nouveaux dans cette même logique.

[1]Cf. annexe 2

Concernant le Pays de Brest, le volet Insertion n'est intervenu au démarrage, que sur le territoire de Brest Métropole (8 communes) et non sur la totalité du Pays. En 2013, le SIAO a intégré les dispositifs de la Communauté de Communes du Pays des Abers pour élargir ensuite à l'ensemble du Pays de Brest depuis janvier 2019.

Certains territoires sont limitrophes à d'autres départements ce qui nécessite et justifie des contacts et des interventions, avec des structures du même champ d'activité qui ne se situent pas dans le Finistère. Il s'agit là d'une richesse et d'une complémentarité territoriale qui se doivent d'être intégrées dans le mode et les conditions de fonctionnement des volets urgence et Insertion.

# Lieux d'évaluation

Dans l'objectif de simplifier les démarches d'accès à l'hébergement, des lieux d'évaluation ont été identifiés. Ces derniers, selon les territoires, sont : CDAS, Mission Locale, autres CCAS-CIAS et associations.

Pour demander un hébergement d'urgence, les personnes peuvent ainsi s'adresser à des lieux d'accueil physique en complément du 115, numéro départemental.

Pour demander un hébergement d'insertion ou un logement adapté, les personnes doivent s'adresser au lieu d'accueil identifié sur leur territoire et correspondant à leur situation familiale.

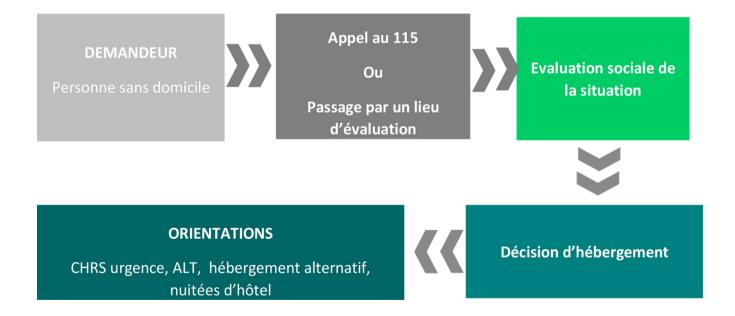
Il revient à ces lieux d'évaluation :

- d'assurer localement un accueil physique et téléphonique,
- de réaliser une évaluation et de formuler des préconisations à partir d'outils communs,
- de transmettre ces éléments au SIAO et aux commissions territoriales

Chaque demande d'hébergement doit se faire à l'aide de la fiche départementale de demande d'hébergement d'insertion[1]. Cette étape qui intervient en amont des commissions, demande de réelles compétences afin de pouvoir obtenir l'ensemble des informations nécessaires à une bonne orientation par la suite. Un entretien pour une demande d'hébergement dure environ une heure. Cela implique donc une disponibilité importante au vu du nombre de demandes.

# Le processus de la demande

# La demande d'hébergement d'urgence



# La demande d'hébergement d'insertion



#### LIEUX D'EVALUATION

(CDAS, Mission locale, CCAS/CIAS, associations)



#### **EVALUATION**

Fiche évaluation



#### **ORIENTATIONS**

CHRS, ALT, Pension de famille, Résidence accueil,...



**COMMISSIONS D'ORIENTATIONS TERRITORIALES** 

Par délégation du SIAO 29, les commissions d'orientation territoriale ont pour mission d'étudier les demandes d'hébergement/logement et de prendre les décisions d'orientation qui seront proposées aux demandeurs. Elles peuvent aussi émettre des préconisations vers des dispositifs d'hébergement ou de logement autres que ceux dont elles ont la charge.

Sur les trois territoires cités précédemment, les commissions se déroulent à raison d'une tous les 15 jours. Exception faite pour le Pays de Brest, qui en raison du nombre de demande et d'antériorité de fonctionnement, dispose de plusieurs commissions. Ainsi, pour le territoire de Brest Métropole, il existe une commission CHRS qui a lieu tous les 15 jours et une commission ALT / Pension de famille qui a lieu une fois par mois. Sur le reste du Pays de Brest, il existe une commission réunissant les différents dispositifs du territoire qui a lieu toutes les 6 semaines.

Selon les territoires, les lieux des commissions varient afin de respecter un équilibre territorial. Sur le Pays de Brest, les commissions se déroulent à l'hôtel de communauté de Brest Métropole ou à Landernau pour la commission hors Brest.

#### Composition

Les commissions d'orientation territoriale sont composées :

- D'un Président de commission désigné par ses membres
- De chaque opérateur du territoire dont les hébergement/logements sont intégrés aux commissions
- D'un représentant des Missions Locales
- D'un représentant du Conseil Départemental (suivant les territoires)
- D'un représentant des bailleurs (suivant les territoires)
- D'un représentant du SIAO 29 (du volet insertion à toutes les commissions et pour le volet urgence, possibilité d'y participer en tant que de besoin).

Chaque opérateur a désigné un titulaire et deux suppléants.



## A noter

Sur Brest, le volet Insertion s'appuie sur l'organisation déjà existante de la CASAL (Commission d'Accompagnement Social et d'Accès au Logement). Lors de ces commissions, sont également présents la coordinatrice du volet urgence, le responsable du service habitat de Brest métropole et un conseiller logement du Conseil Départemental, ce qui favorise les liens urgence>insertion>logement.

# **Fonctionnement**

- Un ménage qui a besoin d'une solution d'hébergement temporaire doit se rendre dans un lieu d'évaluation identifié par le SIAO. Le ménage sera reçu pour un entretien d'évaluation guidé par la fiche départementale pour un hébergement d'insertion.
- La fiche évaluation est par la suite transmise au SIAO (volet insertion), qui centralise les demandes qui seront étudiées lors des commissions d'orientations territoriales. Celles-ci sont enregistrées sur un logiciel commun à l'urgence et à l'insertion (SI SIAO) qui permet le suivi des ménages.
- Les demandes sont présentées durant les commissions.
- Suivant les éléments en possession, les ménages sont orientés sur les dispositifs intégrés au SIAO. Il peut également y avoir une réorientation vers un dispositif hors SIAO ou vers un autre territoire. Les situations peuvent également être ajournées ou refusées.



Pendant les commissions, une décision d'orientation est prise pour chaque situation. Cette orientation ne vaut pas pour une admission, la structure d'accueil ayant la possibilité de refuser un ménage en motivant sa décision.

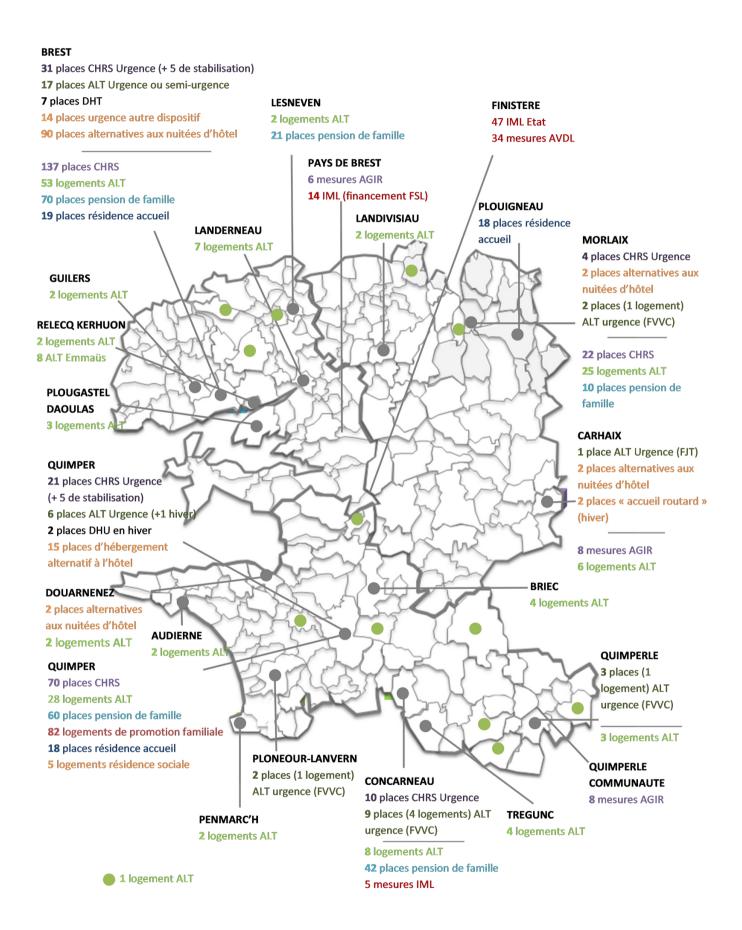
De même, un ménage ayant reçu une orientation ne répondant pas à ses attentes peut faire appel de la décision. Suivant la demande, un nouveau passage en commission peut alors être instruit.

- A la suite de la commission, un courrier est transmis au ménage précisant la décision de la commission (refus, orientation sur liste d'attente, orientation sur une place disponible, réorientation).

Une copie du courrier est également transmise à la structure d'accueil ainsi qu'à l'instructeur de la demande.

Parallèlement à ce fonctionnement, les opérateurs doivent remonter au SIAO un document permettant de recenser les places disponibles et d'indiquer les admissions et sorties d'hébergement

# Les dispositifs



# Les dispositifs

# **CHRS Urgence**

Il y a 5 CHRS urgence sur le département, tous sont intégrés au SIAO : 2 à Brest, 1 à Quimper, 1 à Morlaix et 1 à Concarneau. L'ensemble de ces structures représente un total de 66 places

**BREST** 

CCAS / Foyer du Port : 19 pl.

CCAS / Hôtel social: 21 pl.

**BREST** 

AGEHB / Kastell Dour: 12 pl.

**CONCARNEAU** 

**OUIMPER** 

CCAS / Le 102 : 10 pl.

**MORLAIX** 

FMT / Le Jarlot : 4 pl.

# **ALT Urgence**

Il y a 9 dispositifs ALT Urgence sur le département, tous sont intégrés au SIAO : 4 à Brest, 2 à Quimper, 1 à Quimperlé, 1 à Concarneau et 1 à Carhaix. L'ensemble de ces dispositifs représente un total de 38 places

**BREST** 

CCAS: 15 pl. / 12 lgt

**QUIMPER** 

Etap'Habitat / FJT: 5.5 pl.

**BREST** 

CCAS / DHT : 7 pl. / 7 lgt

**CONCARNEAU** 

CCAS: 3 pl. / 2 lgt.

**BREST** 

Amitiés d'Armor / FJT: 1 pl. / 1 lgt

**OUIMPERLE** 

CIAS Quimperlé Co: 3 pl. / 1 lgt

**BREST** 

Aile / FJT : 1 pl. / 1 lgt

**QUIMPER** 

Fondation Massé-Trévidy: 1.5 pl.

**CARHAIX** 

Aile / FJT: 1 pl. / 1 lgt

# Dispositifs alternatifs aux nuitées d'hôtel

Il y a 3 Dispositifs alternatifs aux nuitées d'hôtel sur le département, tous sont intégrés au SIAO : 1 à Brest, 1 à Quimper, 1 à Douarnenez, 1 à Morlaix et 1 à Carhaix. L'ensemble de ces structures représente un total de 76 places.

BREST

AGEHB / Ti Letty: 70 pl.

CARHAIX

le Jarlot: 2 pl.

**MORLAIX** 

le Jarlot: 2 pl.

**QUIMPER** 

L'Escale: 15 pl.

**DOUARNENEZ** 

CCAS: 2 pl.

# Autres dispositifs

En complément, 3 autres dispositifs avec des financements différents existent sur le département, tous sont intégrés au SIAO : 1 à Brest, 1 à Quimper et 1 à Carhaix. L'ensemble de ces structures représente un total de 13 places.

**BREST** 

Les Exclus: 10 lgt.

**OUIMPER** 

L'Escale (salon d'accueil): 1 pl.

**CARHAIX** 

CCAS / accueil routard : 2 pl.

Par ailleurs, d'autres places, qui ne sont pas financées par l'Etat au titre de l'hébergement peuvent être sollicitées sur le département, hors SIAO 29. Parmi elles, les hébergements en communautés Emmaüs ou les places du dispositif DECLIC que peut solliciter la Mission Locale de Brest pour l'hébergement de jeunes en centre AFPA afin de leur permettre de mettre en œuvre une démarche d'insertion.

# Places d'hiver

A cela se sont ajoutées en décembre 2018, 15 places supplémentaires à Ti Letty pour l'hiver et 15 places mobilisables par le CCAS de Brest en cas de températures basses et de saturation des dispositifs, sur avis de la DDCS. Ces places sont venues compléter les 10 places mobilisables en cas de vigilance orange ou rouge et de saturation des dispositifs sur déclenchement du Préfet (5 à Brest et 5 à Quimper).

# **CHRS** Insertion

Il y a 7 CHRS sur le département. Tous sont intégrés au SIAO.

Il y a 4 CHRS à Brest, 2 CHRS à Quimper, 1 CHRS à Morlaix. L'ensemble de ces structures représente un total de 229 places.

**BREST** 

CCAS / le Foyer du Port:20 pl.

**BREST** 

AGEHB / Les Ajoncs: 50 pl.

**BREST** 

COALLIA / Louis Guilloux: 37 pl.

**BREST** 

Don Bosco / Emergence: 30 pl.

OUIMPER

L'Escale: 44 pl.

**QUIMPER** 

CCAS / le Relais: 26 pl.

**MORLAIX** 

le Jarlot: 22 pl.

# **ALT Insertion**

Tous les logements ALT du Finistère, n'ont pas été intégrés au volet Insertion dès son démarrage. En 2011, l'association gérait l'orientation des logements ALT de 11 opérateurs.

Depuis, de nouveaux opérateurs ont intégré leurs logements au sein des commissions. Ces ajouts portent le nombre d'opérateurs à 30 et le nombre de logements ALT à 181 pour 300 places.

**MORLAIX** 

CCAS: 30 pl. / 17 lgt

**PAYS DE MORLAIX** 

ASAD: 23 pl. / 12 lgt

**CARHAIX** 

Carhaix Relais: 9 pl. / 6 lqt

**ERGUE-GABERIC** 

CCAS: 3 pl. / 1 lgt

**OUIMPER** 

FMT/FJT: 5 pl. / 5 lgt

**BRIEC** 

SIVOM Pays Glazik: 8 pl. / 4 lgt

**BREST** 

CCAS: 54 pl. / 30 lgt

QUIMPER - CONCARNEAU FMT / l'Escale: 7 pl. / 2 lgt

**GUILERS** 

CCAS: 4 pl. / 2 logt

**QUIMPER** 

FMT / CPHJ: 9 pl. / 8 lgt

**LANDERNEAU** 

CC Pays des Abers: 10 pl. / 7 logt

**OUIMPER** 

CCAS: 19 pl. / 14 lgt

**BREST** 

COALLIA: 8 pl. / 8 logt

**CONCARNEAU** 

CCAS: 9 pl. / 7 lqt

**BREST** 

Emergence: 11 pl. / 9 logt

**TREGUNC** 

CCAS: 7 pl. / 4 lgt

**LANNILIS - PLABENNEC** 

CC Pays des Abers:5 pl. / 2 logt

**PENMARC'H** 

CCAS: 5 pl. / 2 lgt

**LESNEVEN – LE FOLGOËT** 

CC Pays des Abers: 7 pl. / 3 logt

**DOUARNENEZ** 

CCAS: 6 pl. / 5 lgt

**BREST** 

AGEHB / GP 29: 15 pl. / 8 logt

**AUDIERNE** 

CIAS Cap Sizun: 4 pl. / 2 lgt

**CHATEAULIN** 

CCAS: 3 pl. / 1 logt

**OUIMPERLE** 

St Vincent de Paul: 1 pl. / 1 lqt

**RELECO KERHUON** 

CCAS: 4 pl. / 2 logt

**PLONEÏS** 

Habitat et Humanisme: 2 pl. / 1 lgt

**RELECQ KERHUON** 

Emmaüs: 8 pl. / 8 logt

**QUIMPERLE COMMUNAUTE** 

CIAS Quimperlé Co.: 5 pl. / 6 lgt

**PLOUGASTEL DAOULAS** 

CCAS: 8 pl. / 3 logt

**PLOMELIN** 

CCAS: 1 pl. / 1 lgt

## Pension de famille

Il y a 7 pensions de famille en Finistère, les 7 sont intégrés au SIAO. La dernière pension de famille a intégré le SIAO avec la création de la commission du Pays de Brest en janvier 2019.

En septembre 2012 s'est ouverte, à Brest, la première résidence accueil du département. Cette structure apparentée aux pensions de famille est spécialisée dans l'accueil des personnes ayant un handicap psychique. Elle est gérée par l'UDAF et comporte 19 places. Une seconde résidence accueil a été ouverte à Quimper en 2015, puis une troisième à Plouigneau en 2017.

Ces 9 structures regroupent 229 logementspour 258 places.

**BREST** 

CCAS / Esperanza: 24 pl. / 21 logt

**BREST** 

CCAS / Esperanza: 24 pl. / 21 logt

**BREST** 

CCAS / Esperanza: 24 pl. / 21 logt

**BREST** 

CCAS / Esperanza: 24 pl. / 21 logt

**BREST** 

CCAS / Esperanza: 24 pl. / 21 logt

**OUIMPER** 

CCAS: 60 pl. / 35 lgt

**QUIMPER** 

UDAF / Maden St Ex: 18 pl. / 18 lgt

**CONCARNEAU** 

CCAS: 42 pl. / 42 lqt

**MORLAIX** 

FMT / le Jarlot: 10 pl. / 9 lgt

**PLOUIGNEAU** 

**UDAF / Maden: 18 pl. / 18 lqt** 

**Autres dispositifs** 

**PAYS DE BREST** 

Agehb / AGIR: 6 mesures

**PAYS DE BREST** 

Agehb / IML FSL: 14 lgt

**FINISTERE** 

IML Etat

ALMA: 12 lgt SOLIHA: 22 lgt **OUIMPER** 

CCAS/ CPF: 82 lqt

**CONCARNEAU** 

**CCAS / IML Etat: 5 mesures** 

**OUIMPER** 

CCAS / Résidence sociale: 5 lgt

**COB 29** 

FMT Le Jarlot / AGIR: 8 mesures

- · La mise en place du SIAO a bouleversé les pratiques, le CCAS de Quimper a voulu poursuivre les changements en intégrant aux commissions, une partie des logements dont il a la gestion dès 2012.
- · Le travail du SIAO a permis de mettre en avant un besoin d'accompagnement de type CHRS sur le territoire de Carhaix. Ainsi en 2013 se sont mises en place des mesures d'accompagnement renforcé. Gérées par la Fondation Massé-Trévidy, ces mesures permettent un accompagnement global du ménage sans dépendre d'une structure collective. Il est à noter qu'avec cet accompagnement, le SIAO ne propose pas d'hébergement.

En 2018, l'Etat a permis le développement de ce dispositif avec 3 mesures supplémentaires sur le COB 29 ainsi que 6 nouvelles mesures sur le Pays de Brest.

· En début d'année 2019, s'est mis en place la commission Pays de Brest hors Brest Métropole. Afin de faciliter les fonctionnements et de mutualiser les réponses, le Conseil Départemental a intégré à la commission (à titre expérimental) 14 logements IML financés au titre du FSL et normalement hors champ de compétences SIAO.

# Elements marquants et perspectives

# Réorganisation du SIAO 29

En 2019, la DDCS a demandé au SIAO 29 de se réorganiser pour rendre plus lisible son organisation et gérer directement les missions urgence - 115 et insertion à Ouimper.

Un mi-temps de direction a été mis en place pour travailler à la réorganisation tout au long de l'année 2020 afin d'avoir un nouveau fonctionnement opérationnel au 1er janvier 2021.

Cette réorganisation à eu notamment pour conséquences:

- des mouvements de personnel, les salariés de Brest ne souhaitant pas aller à Brest ont, pour la plus part, pu intégrer d'autres services de l'AGEHB
- le renouvellement complet de l'équipe du 115
- l'évolution du nombre d'ETP avec la création de postes supplémentaires sur le 115 et la création d'un temps de direction
- la recherche de nouveaux locaux pour l'installation des équipes à Quimper.

## Crise sanitaire du Covid-19

La crise sanitaire à eu un impact important sur l'activité du 115 et l'augmentation des demandes d'hébergement d'urgence. Le nombre de personne à l'hôtel à été multiplié par 3 et s'est maintenu à un niveau élevé toute l'année.

Lors du premier confinement un hôtel à été réquisitionné à Quimperlé afin de maintenir les possibilités de mises à l'abri.

Sur l'insertion, les commissions ont été interrompues plusieurs semaines puis on repris en visioconférence.

#### **Evolution du logiciel SIAO**

Fin 2017, l'Etat a mis en place un nouveau logiciel nommé SI SIAO afin d'harmoniser les remontées de données nationales. Cet outil ne répond pas aux attentes des SIAO et ne permet malheureusement pas d'exporter des données statistiques fiables.

En septembre 2020, la fusion des plateformes urgence et insertion qui étaient jusqu'à présent distinctes, a causé de nombreuses difficultés et de bugs qui rendent difficiles l'utilisation du logiciel au quotidien.

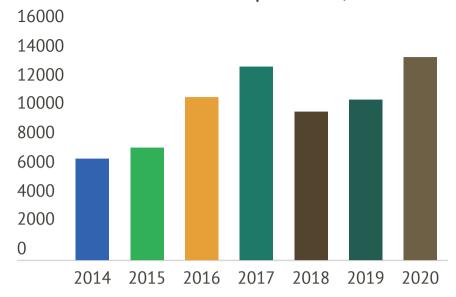
Malgré les nombreuses remontées des SIAO, aucune réelle amélioration n'a pu être constatée et l'Etat n'est pas en mesure de nous transmettre un planning fiable des évolutions.

Cela a remis en cause l'arrêt de la double saisie sur le volet insertion ainsi que l'ouverture possible de SI SIAO aux partenaires.

# Rapport d'observatoire

**Volet urgence** 

# Demandes traitées par le 115 et/ou les lieux d'hébergement



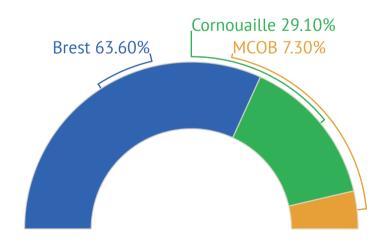
En 2020, 2 833 personnes différentes et 1 864 ménages différents ont sollicité le dispositif d'hébergement d'urgence.

14 016 demandes d'hébergement d'urgence ont ainsi été traitées.

Comme le montre ce graphique, les demandes d'hébergement d'urgence ont augmentées de 120% entre 2013 et 2017 et particulièrement entre 2015 et 2017, puis ont connu une légère diminution en 2018 avant de remonter en 2019. La baisse enregistrée en 2018 s'explique notamment par le fait que moins d'hébergements ont été accordés par l'Etat à l'hôtel. En 2020, les demandes d'hébergement d'urgence sont en hausse de 21% par rapport à l'année précédente.

Le Pays de Brest concentre près des 3 quarts des demandes d'hébergement. Cela s'explique par le fait que Brest soit la métropole la plus peuplée du département avec une concentration des dispositifs d'accueil la plus importante sur le territoire.

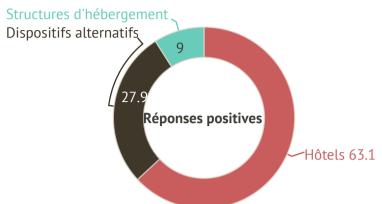
# Répartition géographique



Le Pays de Brest concentre près des 3 quarts des demandes d'hébergement. Cela s'explique par le fait que Brest soit la métropole la plus peuplée du département avec une concentration des dispositifs d'accueil la plus importante sur le territoire.

# es réponses

En réponse aux 14 016 demandes reçues en 2020, 11 540 ont donné lieu à un hébergement (soit 82,4 % contre 65% en 2019) et 2 476 n'ont pas abouties (soit 17,6 %, contre 35% en 2019).



Parmi les 11 540 demandes ayant donné lieu à un hébergement, 63.1% ont donné lieu à une mise à l'abri à l'hôtel (39.2% en 2019), 27.9% en dispositifs alternatifs et 9% en dispositifs d'hébergement « classiques ».

L'hébergement à l'hôtel est sollicité lorsqu'il n'est pas possible d'orienter les personnes sur d'autres dispositifs, soit pour des raisons de statut administratif soit du fait de l'absence de place disponible en dispositifs alternatifs et en dispositifs d'hébergement classiques.

Souvent, l'hôtel constitue une solution de transition avant l'accueil en dispositifs alternatifs et en dispositifs d'hébergement « classiques ». Leur nombre apparait important car chaque prolongation (de quelques jours) est comptabilisée alors que les prises en charge en dispositifs d'hébergement «classiques» ne sont comptabilisées qu'une seule fois pour une durée de séjour plus longue, en application du principe de continuité. Les nuitées enregistrées sont donc malgré tout plus nombreuses en dispositifs d'hébergement « classiques » et alternatifs qu'à l'hôtel.

# Réponses négatives

lié à la problématique ou comportement 14.2

refus de la proposition 16,

ne relève pas du dispositif d'urgence 20.2

relève d'un autre dispositif / réorientation 1.1

Typologie des demandeurs

 absence de place disponible 48.5

En 2020, 1 864 ménages différents ont sollicité le dispositif d'hébergement d'urgence au 115 et/ou sur un lieu d'accueil-évaluation.

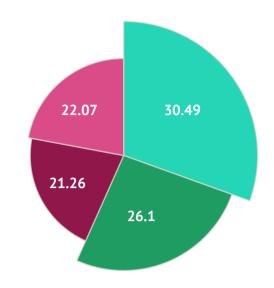
Les familles représentaient 16,5 % des ménages concernés.

Les hommes seuls représentent encore plus de la moitié des demandeurs.



# Age des demandeurs

En 2020, 30,4 % des demandeurs adultes ayant communiqué leur âge étaient âgés de 18 à 25 ans (contre 27,7% en 2019). Les jeunes représentent donc toujours une part prépondérante des demandeurs. Or, peu de dispositifs d'hébergement d'urgence y sont particulièrement destinés sur le département. L'absence de ressources et les ruptures familiales sont des éléments d'explication.

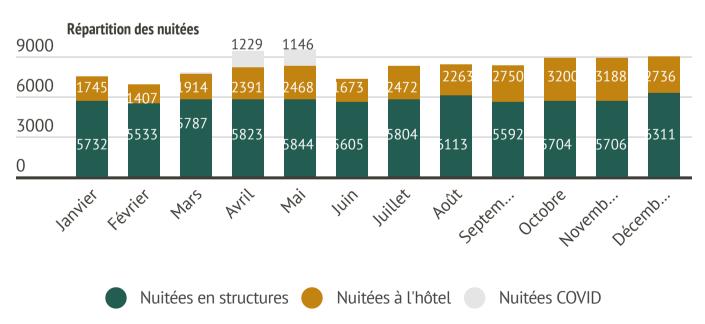


#### Ressources



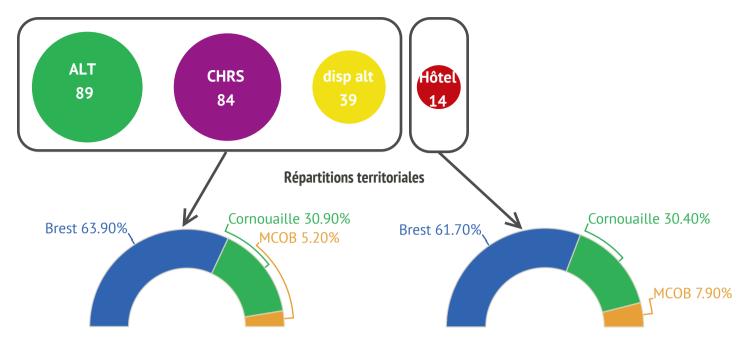
Pour 490 ménages demandeurs il n'a pas été possible de spécifier le type de ressources dont ils disposaient.

Parmi les ménages ayant indiqué leurs ressources en 2020, 37% se déclaraient sans ressources, 7.1% déclaraient percevoir un salaire, 35.3% déclaraient percevoir les minimas sociaux.



100 259 nuitées ont été enregistrées en hébergement d'urgence en 2020 contre 74 049 en 2019, 69 628 en 2018, 83 884 en 2017 et 75 188 en 2016.

# Durées moyennes de séjour par dispositifs



Le Pays de Brest concentre une part importante des hébergements en structures (63.9% en 2019 contre 61.5% en 2018, 60.7% en 2017 et 59% en 2016), et à l'hôtel (61.7% en 2019 contre 59% en 2018, 78.7% en 2017 et 89% en 2016). Néanmoins, la part du Pays de Brest parmi les hébergements à l'hôtel a diminué fortement depuis 2017, tandis que celle du Pays de Cornouaille a augmenté, tout comme celle du Territoire Morlaix - COB 29. Cela s'explique par le fait que les services de l'Etat aient décidé d'étendre sur tout le département les orientations hôtelières pour le public migrant.

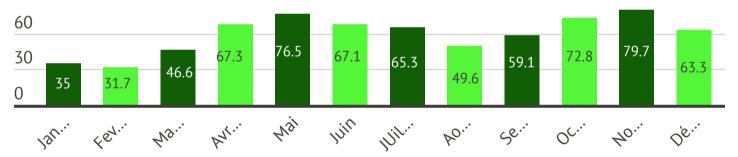
# Nuitées hôtel 2020

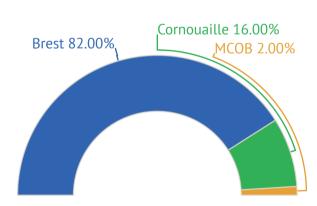


Sur orientation du 115, 26814 nuitées d'hôtel ont été enregistrées (/personne) en 2020 contre 10405 en 2019 et 8007 en 2018, soit une augmentation de 158% du nombre de nuitées accordées (1 nuit pour un ménage de 4 personnes = 4 nuitées d'hôtel enregistrées).

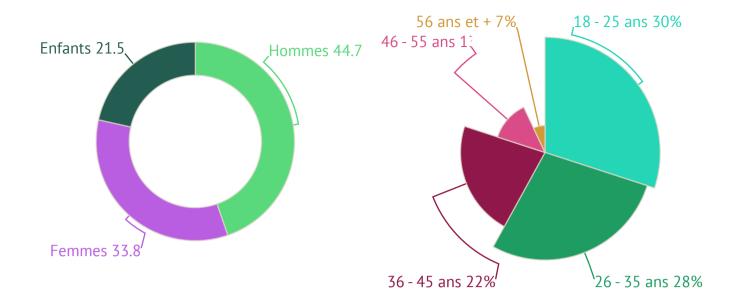
Le nombre de nuitées réalisées (/par ménage) est égal à 21101 pour l'année 2020 soit une hausse de 236% par rapport à l'année précédente (1 nuitée pour un ménage de 4 personnes = 1 nuitée réalisée).

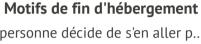
# Moyennes mensuelles des nuitées hôtel 2020

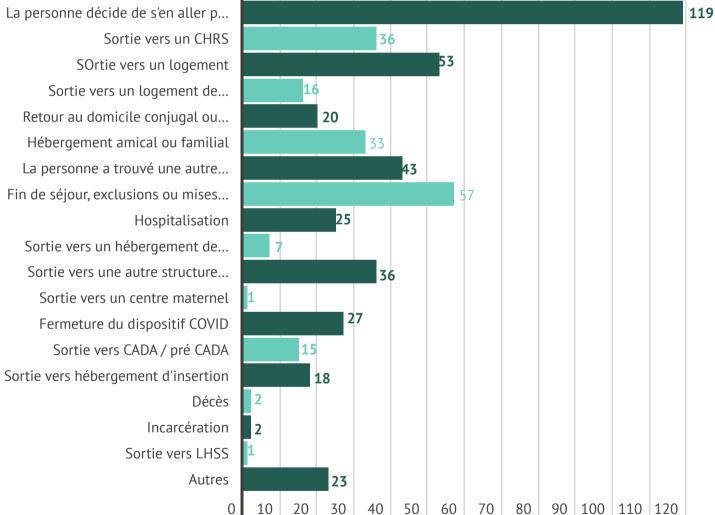




En 2020, 82% des nuitées ont été octroyées sur le pays de Brest, 16% sur le pays de Quimper et 2% sur le pays de Morlaix et Carhaix. Cette répartition s'explique par le fait que Brest concentre une grande partie des demandes d'hébergement et que le SIAO 29 est le seul opérateur de nuitées d'hôtel sur le Pays de Brest, contrairement au Pays de Cornouaille où interviennent également le CCAS de Ouimper et la Fondation Massé-Trévidy.





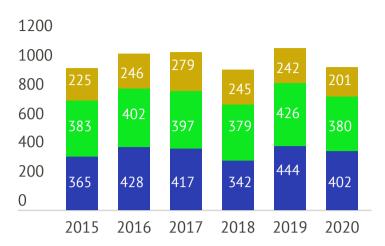


Les données présentées ci-dessus correspondent aux informations transmises par les structures d'hébergement au volet urgence-115 à chaque sortie. Ces données ne sont pas disponibles pour les hébergements à l'hôtel et en dispositifs alternatifs aux nuitées d'hôtel.

# Rapport d'observatoire

**Volet insertion** 

#### **Evolution des demandes**



Pays de Brest

Pays de Cornouaille

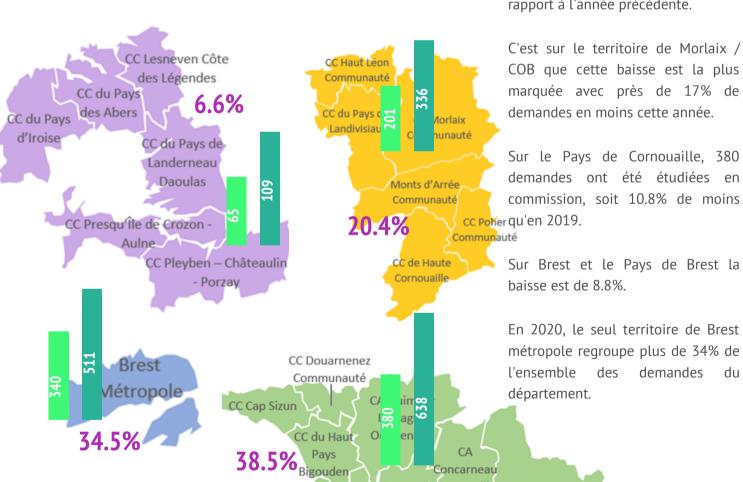
Morlaix - COB

En 2020, il y a eu 70 commissions volet insertion (-8).

986 demandes ont été enregistrées soit 1654 personnes.

#### Carte des demandes / territoires

Le nombre de demandes traitées en 2020 est en baisse de 11.3% par rapport à l'année précédente.



CC du Pays

Bigouden Sud

Concarneau Cornouaille

Agglomération

CC du Pays

Fouesnantais

CA Quimperlé

Communauté

Nombre de personnes

Nombre de demandes

# Typologie des demandeurs



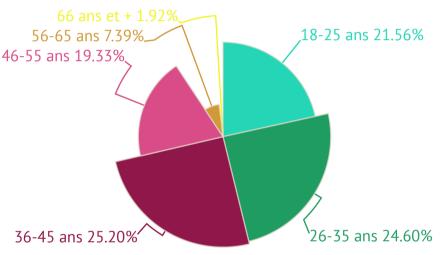
Le nombre de personnes seules faisant une demande d'insertion revient à son niveau de 2018 avec 67.6% des demandes.

La part des hommes seuls continue de baisser légèrement pour atteindre 49.1% cette année (49.7% en 2019 et 50.5% en 2018).

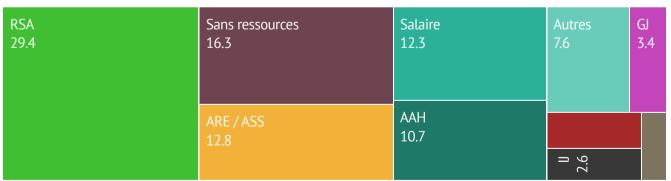
Les demandes concernant des ménages avec enfant(s) est en augmentation de 2 point en 2020 (avec 28.6% des demandes).

## Age des demandeurs

Les 26 - 35 ans sont la tranche d'âge la plus 56-65 ans 7.39 représentée quant aux demandes SIAO 46-55 ans 19.33% insertion, suivis des 36 - 45 ans avec 25.2% et les moins de 25 ans avec 21.5% des demandes. A noter que les jeunes adultes (18 - 25 ans) sont surreprésentés au SIAO puisque dans la population adulte finistérienne ils ne représentent que 10.6%.



#### **Ressources**

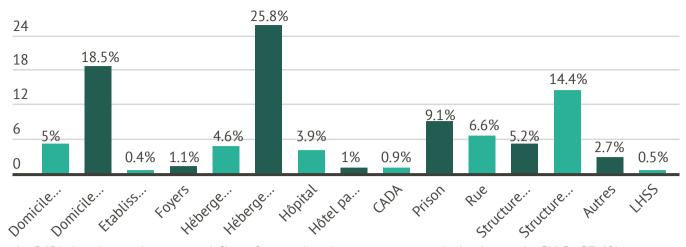


En 2020, près du tiers des demandeurs percevaient le RSA, 16.3% étaient sans ressources, 12.8% percevaient des prestations de pôle emploi, 12.3 recevaient un salaire et 10.7 de l'AAH.

44% des ménages se déclarant sans ressources viennent du territoire de Brest Métropole.

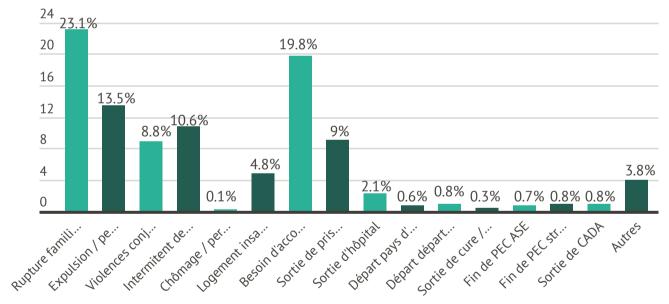
51% des ménages percevant un salaires sont sur le territoire du Pays de Cornouaille.

## Situation résidentielle



Près de 26% des demandeurs sont hébergés par des tiers au moment de la demande SIAO; 23.6% sont au domicile personnel, conjugal ou parental;14.4% sont pris en charge sur un dispositif d'urgence (+1.7 points). Ce taux atteint 15% sur le territoire de Morlaix - COB. 11.2% des demandeurs sont à la rue ou en hébergement de fortune au moment de la demande. Ce taux dépasse les 12% sur le Pays de Cornouaille. Sur le Pays de Brest, 23.4% sont incarcérés lors de la demande.

#### Motif de la demande



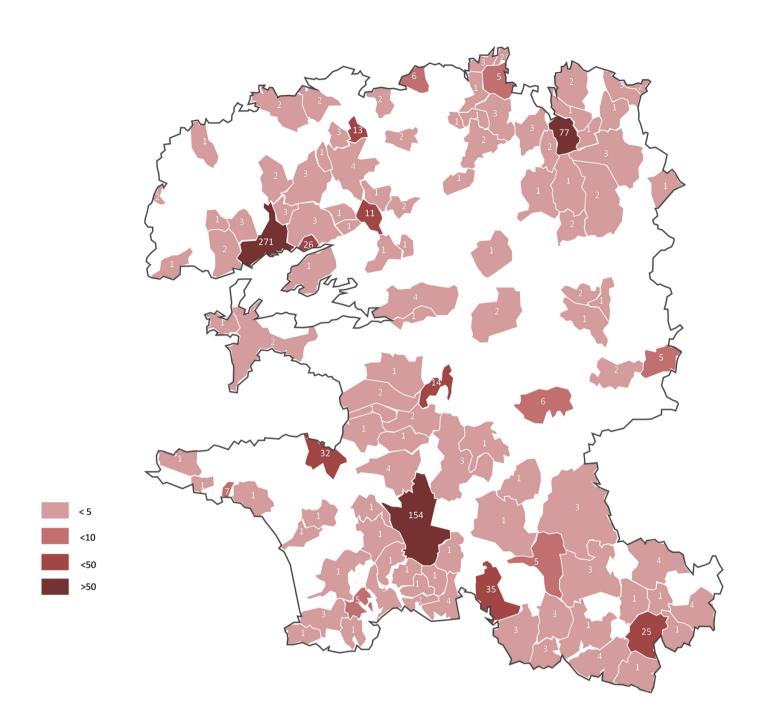
En 2020, 23.1% des demandes pour motifs une rupture familiale, conjugale ou par des tiers.

Ce taux atteint 40% sur le territoire Morlaix-COB 29.

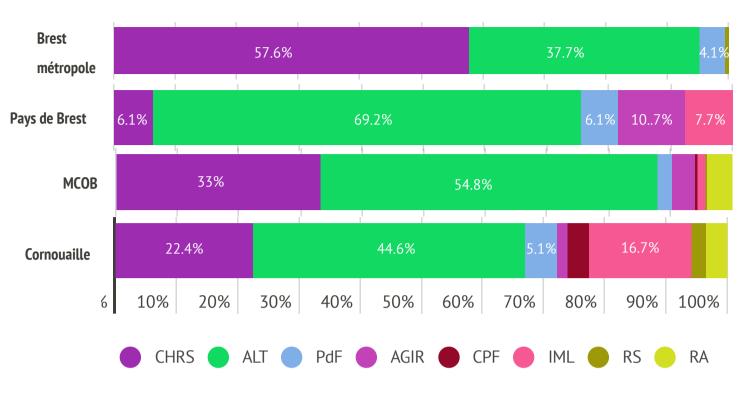
Le second motif est le besoin d'accompagnement avec 19.8% des demandes (14.5% sur le territoire de Morlaix-COB 29, 20.3% en Cornouaille et 23.5% sur le Pays de Brest).

Les violences conjugales / intra-familiales représentent 8.8% (contre 7.7% l'année dernière). Sur le territoire de Cornouaille ce motif atteint 11% des situations.

# Origine géographique des demandes



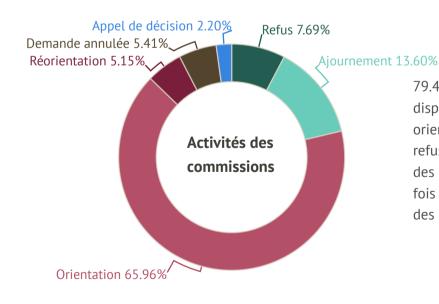
#### **Préconisations**



Les préconisations se font en direction des CHRS à 34% (-10 points) ; des ALT à 43.8% (-7.2 points) des PDF à 4.3% (-1.8 points). 7.5% des préconisations ont eu lieu vers de l'IML Etat.

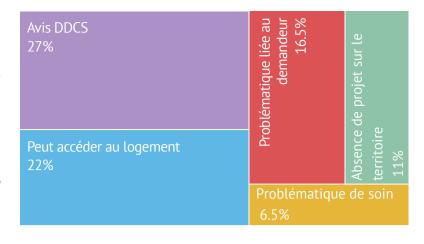
1.4% des fiches ne comportent pas de préconisations ce qui représente une baisse significative par rapport aux années précédentes.

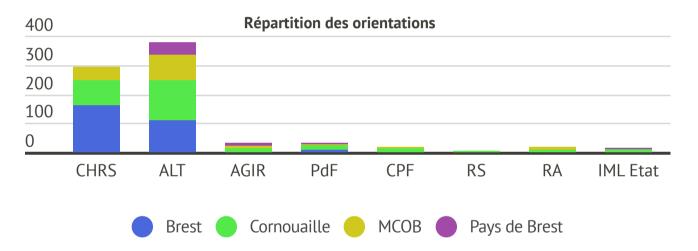
51.6% des préconisations CHRS proviennent du Pays de Brest ; 39.7 % des préconisations ALT et 50% des préconisations PDF proviennent de Cornouaille.



79.4% des demandes sont orientées vers un dispositifs. 12.8% des demandes ne sont pas orientées (- 4 points), elles sont alors refusées (7.7%) ou réorientées (5.1%). 13.6% des demandes sont ajournées au moins une fois (18.1% en 2019 et 20% en 2018). 2.2% des demandeurs font appel de la décision.

7.7% des demandes sont refusées dont 22% car le SIAO estime que la demande relève d'un logement autonome ; 27% suite à avis défavorable de la DDCS ; 16.5% au motis d'une problématique liée aux demandeurs (antécédents en structure, violences ou refus d'accompagnement), 11% pour absence de projet sur le territoire et 6.5% relèvent du soin ou d'une structure médicosociale.





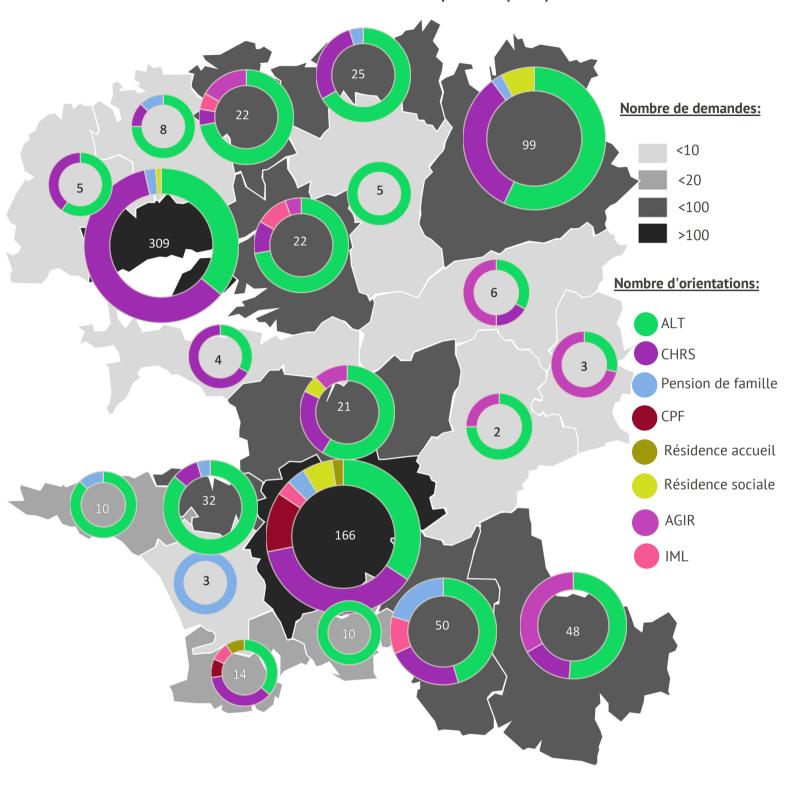
37.3% des orientations se font en direction des CHRS soit -2.4 points sur un an (54.% en direction d'un CHRS Brestois, 29.2% d'un CHRS Quimpérois et 15.3% du CHRS Morlaisien).

47.5% (+1.3 points) des demandes sont orientées vers l'ALT (36.5% des orientations sont issues du Pays de Cornouaille).

3.9% vers les PDF.

4.3% des demandes sont orientées vers les accompagnements "AGIR" (dispositif présent sur le COB 29, sur le Pays de Brest hors Brest Métropole et, depuis cette année, sur le territoire de Quimperlé Communauté).

# Nombre de demandes et d'orientations par EPCI et par dispositif



Cette carte met en évidence le nombre de demandes par EPCI finistérien et vers dispositifs ont été orientés les demandeurs.

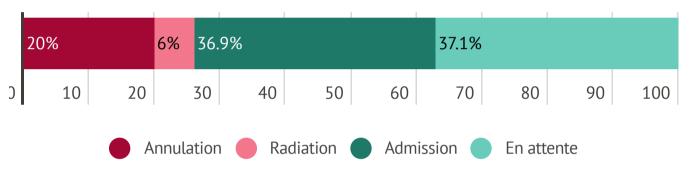
Cet outil permet également d'avoir une meilleure connaissance des besoins de chaque territoire.

# Part des orientations par rapport au nombre de place



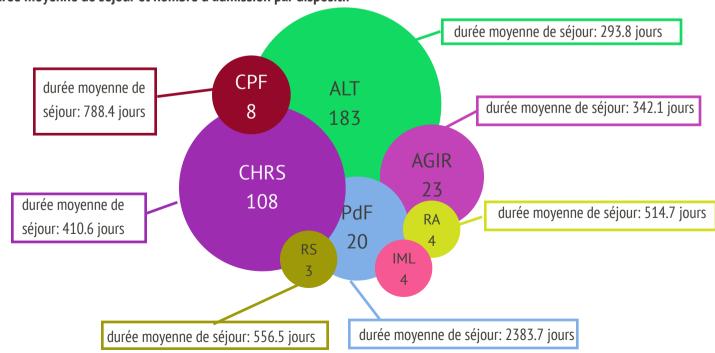
La figure ci-dessus permet d'appréhender le fait que la demande est importante sur les dispositifs notamment les CHRS avec 1.28 ménages orientés pour une seule place existante.

## Suivi des orientations

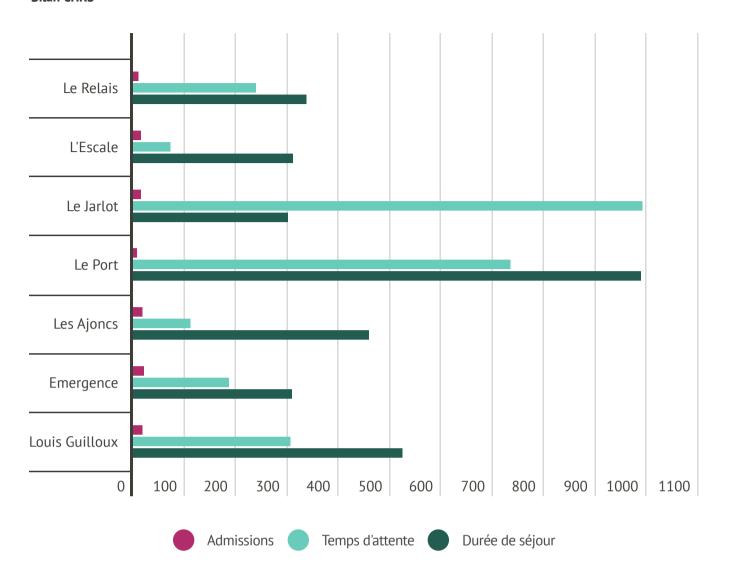


Au cumul, lors de l'écriture du rapport, 26% des ménages orientés en commission n'intégreront pas une structure d'insertion. Plus de 37% sont toujours en attente.

# Durée moyenne de séjour et nombre d'admission par dispositif



# **Bilan CHRS**

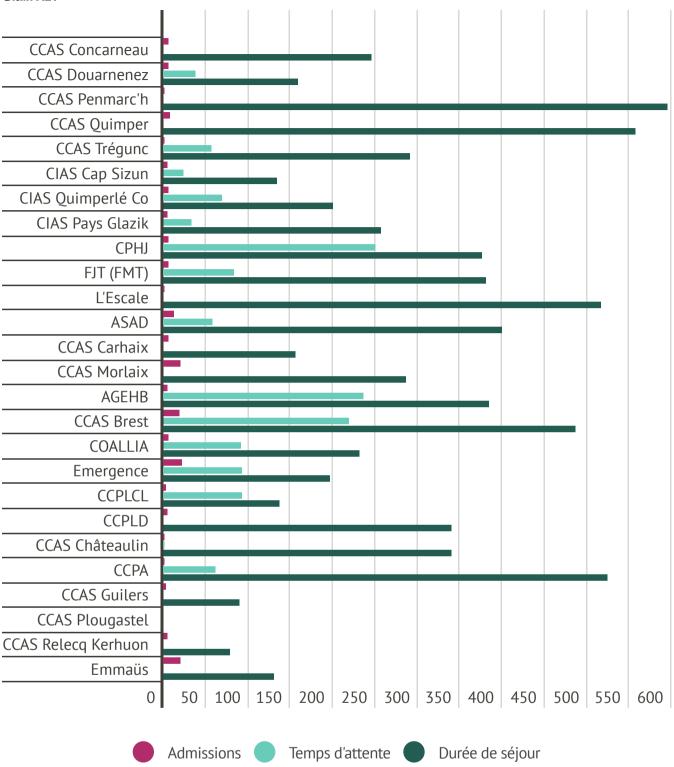


108 ménages ont été accueillis en CHRS en 2020 (-23% par rapport à 2019).

Le temps d'attente moyen est de 208 jours. Celui-ci a augmenté de 46% passant de 4.7 à 6.9 mois. La durée moyenne de séjour est de 410.6 jours pour les personnes sorties en 2020. Celle-ci a légèrement diminuée et passe de 14.24 à 13.7 mois.

Néanmoins, il s'agit de moyennes et comme présenté sur le graphique ci-dessus, ces données varient d'un CHRS à un autre.

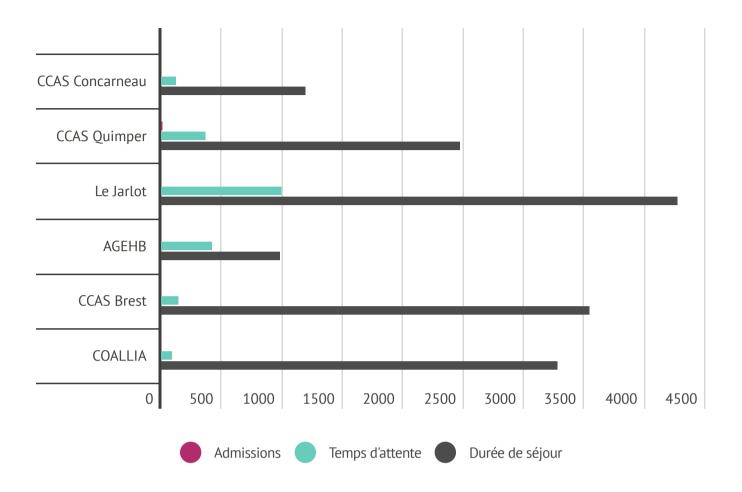
# **Bilan ALT**



183 ménages ont été accueillis en ALT en 2020.

Le temps d'attente moyen est de 293.8 jours.

# Bilan Pension de famille



20 ménages ont été accueillis en pension de famille en 2020

La durée de séjour moyenne est de 2383 jours pour les ménages sortis en 2020 soit 6.5 ans.

**Brest Métropole** 

**Typologie:** Homme seul

Age: 36 ans

**Origine géographique:** Brest

Situation résidentielle: Prison

**Ressources: RSA** 

Motif de la demande: Besoin d'accompagnement

**Orientation:** CHRS

Temps avant admission: 7.1 mois

Pays de Cornouaille

Typologie: Homme seul

**Age:** 36.5 ans

Origine géographique: Quimper

Situation résidentielle: Hébergé par des tiers

**Ressources: RSA** 

Motif de la demande: Besoin d'accompagnement

**Orientation:** ALT

Temps avant admission: 4.3 mois

Pays de Morlaix / COB

Typologie: Homme seul

**Age:** 39.9 ans

Origine géographique: Morlaix

Situation résidentielle: Hébergé par des tiers

**Ressources:** RSA

Motif de la demande: Rupture conjugale

**Orientation:** ALT

**Temps avant admission:** 1.9 mois

Pays de Brest

Typologie: Homme seul

**Age:** 41.3 ans

Origine géographique: Châteaulin

Situation résidentielle: Hébergé par des tiers

**Ressources:** Ressources d'activité

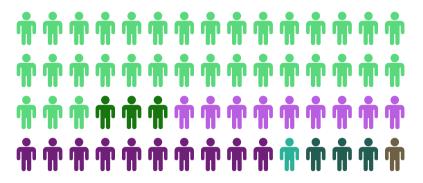
Motif de la demande: Rupture conjugale

**Orientation:** ALT

**Temps avant admission:** 2 mois

# FOCUS Brest Métropole



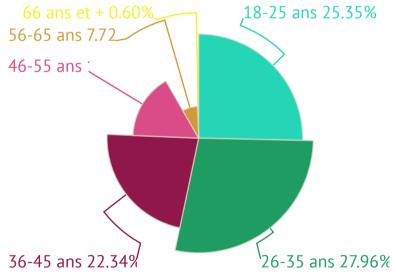


En 2020, 340 ménages différents ont sollicité le volet insertion du SIAO sur le territoire de Brest Métropole (soit 34.5% des demandes du Finistère). Cela représente 541 personnes (366 adultes et 175 enfants). 69.9% des demandeurs sont isolés (55.3% d'hommes seuls et 14.6% de femmes seules)

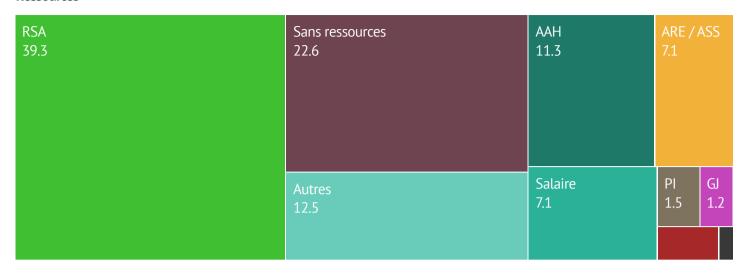


# Age des demandeurs

En 2020, 27.9% des demandeurs adultes 46-55 ans étaient âgés de 26 à 35 ans ans. Les jeunes (18 - 25 ans) représentent 25.3% des demandeurs. Or, peu de dispositifs d'hébergement y sont particulièrement destinés sur le département. L'absence de ressources et les ruptures familiales sont des éléments d'explication.



#### Ressources



Parmi les ménages ayant déposé une demande en 2020, 22.6% se déclaraient sans ressources, 7.1% déclaraient percevoir un salaire, 50.6% déclaraient percevoir les minimas sociaux.

## Situation résidentielle



Au niveau de la situation résidentielle au moment de la demande, on note que seuls 15.5% des ménages sont en logement. Pour les autres:

24.3% sont hébergés, 11.9% sont à la rue ou en hébergement mobile ou de fortune, 16.2% en structure d'hébergement d'urgence et 25.7% sont en prison.

# Motif de la demande

24.7%: absence, perte ou inadaptation du logement

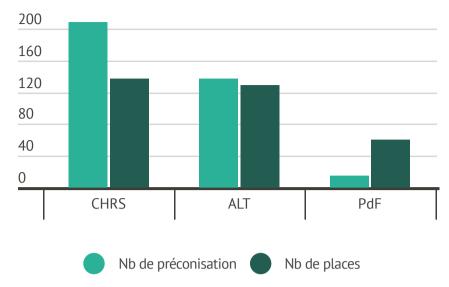
23.5%: besoin d'accompagnement

12.5%: rupture conjugale, familiale ou parentale

20.8%: sortie de prison

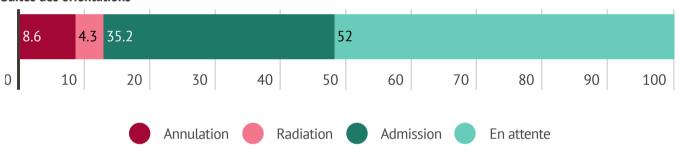
Le territoire de Brest Métropole comptabilise 78.6% des demandes, ayant pour motif la sortie d'incarcération, du Département.

# Préconisations / nombre de place



Cette figure permet de mettre en avant la forte pression existante sur les dispositifs notamment ALT et CHRS. En effet, le nombre de préconisation en direction du CHRS, par exemple, est une fois et demi supérieur au nombre de places existantes sur le territoire. Pour l'ALT, ce taux est de 1.06.

# Suites des orientations

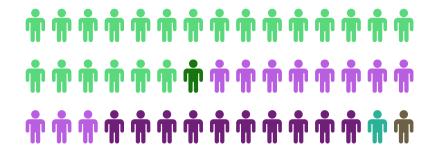


35.2% des situations orientées en 2020 ont été admises, 52% sont toujours en attente et près de 12.9% n'aboutissent pas.

153 admission en 2020 soit 44.6% des admissions du Finistère

# FOCUS Pays de Brest





En 2020, 65 ménages différents ont sollicité le volet insertion du SIAO sur le territoire du Pays de Brest (soit 6.6% des demandes du Finistère). Cela représente 109 personnes (69 adultes et 40 enfants). 69.1% des demandeurs sont isolés (46.1% d'hommes seuls et 23% de femmes seules)



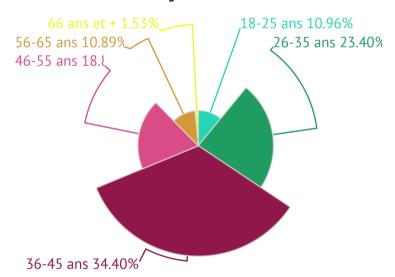
Femme seule Femme avec enfant(s) Couple

Couple avec enfant(s) Groupe familial

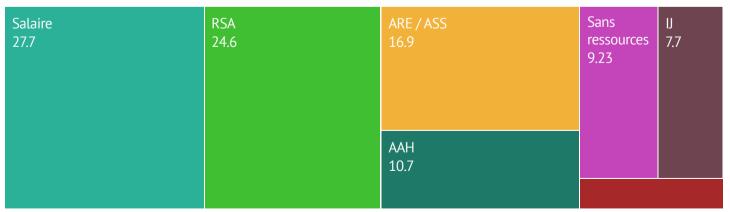
Sur le territoire du Pays de Brest la tranche d'âge la plus représentée est celle des 36 - 45 ans avec 34.4% des demandes, suivi par celle des 26 - 35 ans (23.4%) et des 46 - 55 ans (18.8%.

Les 18 - 25 ans et les plus de 56 ans représentent respectivement 10.9% et 12.42%

# Age des demandeurs



## Ressources



Parmi les ménages ayant déposé une demande en 2020, 9.2% se déclaraient sans ressources, 27.7% déclaraient percevoir un salaire, 35.3% déclaraient percevoir les minimas sociaux.

# Situation résidentielle



Au niveau de la situation résidentielle au moment de la demande, on note que seuls 27.7% des ménages sont en logement. Pour les autres:

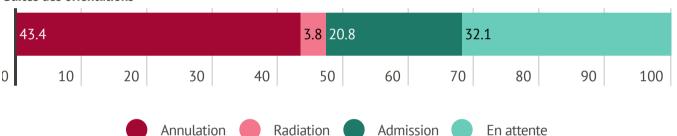
46.8% sont hébergés, 21.3% sont à la rue ou en hébergement mobile ou de fortune et 25.5% en structure d'hébergement d'urgence.

## Motif de la demande

18.5%: absence, perte ou inadaptation du logement 32.3%: rupture conjugale, familiale ou par des tiers

15.4%: besoin d'accompagnement 12.3%: violences conjugales

# Suites des orientations



20.8% des situations orientées en 2020 ont été admises, 32.1% sont toujours en attente et plus de 47% n'aboutissent pas.

18 admissions en 2020, soit 5.2% des admissions du Finistère.

# Origine géographique des demandes



# FOCUS Pays de Cornouaille



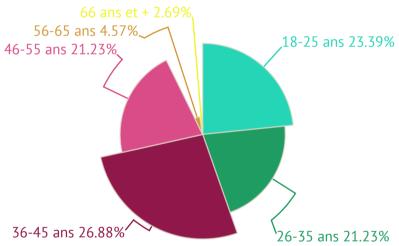


En 2020, 380 ménages différents ont sollicité le volet insertion du SIAO sur le territoire de Cornouaille (soit 38.3% des demandes du Finistère). Cela représente 638 personnes (417 adultes et 221 enfants). 66% des demandeurs sont isolés (45.7% d'hommes seuls et 20.3% de femmes seules)

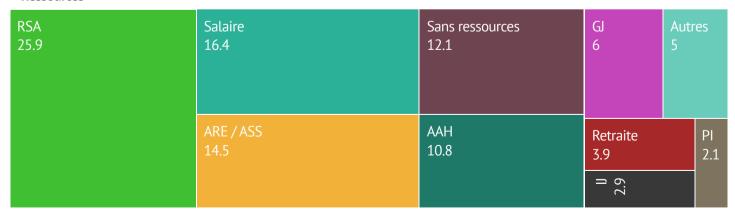


En 2020, 26.8% des demandeurs adultes étaient âgés de 36 à 45 ans. Les jeunes représentent toujours une part importante des demandeurs avec 23.4% des demandes. Or, peu de dispositifs d'hébergement y sont particulièrement destinés sur le département. L'absence de ressources et les ruptures familiales sont des éléments d'explication.

# Age des demandeurs

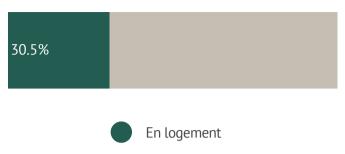


## Ressources



Parmi les ménages ayant déposé une demande en 2020, 12.1% se déclaraient sans ressources, 16.4% déclaraient percevoir un salaire, 36.7% déclaraient percevoir les minimas sociaux.

# Situation résidentielle



Au niveau de la situation résidentielle au moment de la demande, on note que seuls 30.5% des ménages sont en logement. Pour les autres:

36.3% sont hébergés, 17.4% sont à la rue ou en hébergement mobile ou de fortune et 20.4% en structure d'hébergement d'urgence.

## Motif de la demande

33.7%: absence, perte ou inadaptation du logement

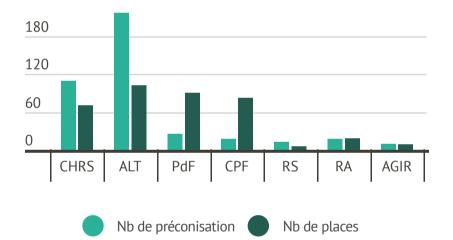
22.4%: rupture conjugale, familiale ou par des tiers

20.3%: besoin d'accompagnement

11%: violences conjugales

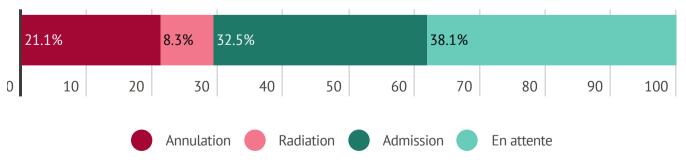
Le territoire de Cornouaille comptabilise 48.3% des demandes pour violences conjugales du Département.

# Préconisations / nombre de place



Cette figure permet de mettre en avant la forte pression existante sur les dispositifs notamment ALT et CHRS. En effet, le nombre de préconisation en direction de l'ALT, par exemple, est deux fois supérieur au nombre de places existantes sur le territoire. Pour les CHRS, ce taux est de 1.5.

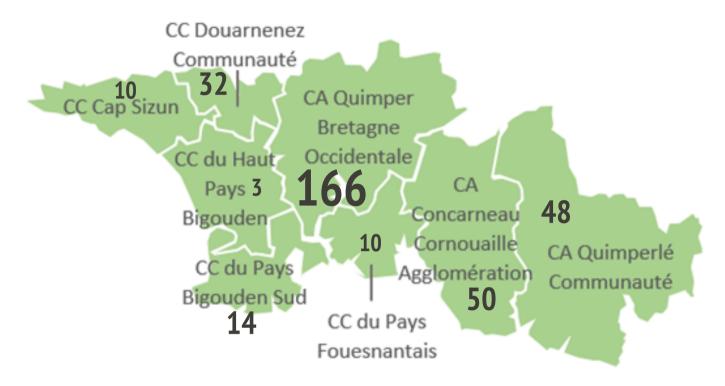
## Suites des orientations



32.5% des situations orientées en 2020 ont été admises, 38.1% sont toujours en attente et près de 30% n'aboutissent pas.

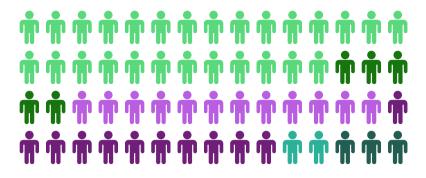
103 admissions en 2020, soit 30% des admissions du Finistère

# Origine géographique des demandes



# FOCUS Territoire de Morlaix - COB





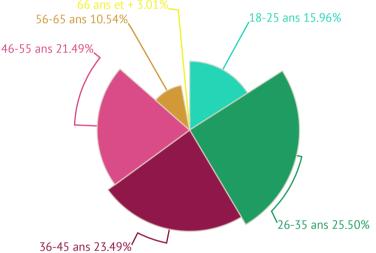
En 2020, 201 ménages différents ont sollicité le volet insertion du SIAO sur le territoire de Morlaix - COB (soit 20.4% demandes du Finistère). Cela représente 336 personnes (219 adultes et 117 enfants). 65.6% des demandeurs sont isolés (45.7% d'hommes seuls et 19.9% de femmes seules)

Age des demandeurs



# 18-25 ans 15.96% 56-65 ans 10.54%,

En 2020, 25.5%des demandeurs adultes étaient âgés de 26 à 35 ans . Les 36 - 45 ans représentent 23.5% des demandeurs, suivis par la tranche d'âge des 46 - 55 ans avec 21.4%. Les moins de 26 ans et les plus de 56 ans représentent respectivement 15.9% et 13.5%.



# Ressources



Parmi les ménages ayant déposé une demande en 2020, 16% se déclaraient sans ressources, 8.5% déclaraient percevoir un salaire, 38.6% déclaraient percevoir les minimas sociaux.

## Situation résidentielle

23.1%

En logement

Au niveau de la situation résidentielle au moment de la demande, on note que seuls 23.1% des ménages sont en logement. Pour les autres:

43.8% sont hébergés, 19.6% sont à la rue ou en hébergement mobile ou de fortune, 13% en structure d'hébergement d'urgence et 12.4% sont hospitalisés.

# Motif de la demande

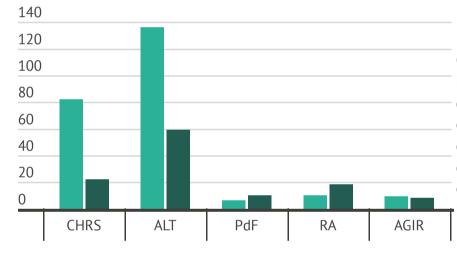
40% rupture conjugal, familiale ou par des tiers

34.5%: absence, perte ou inadaptation du logement

14.5%: besoin d'accompagnement

8%: violences conjugales

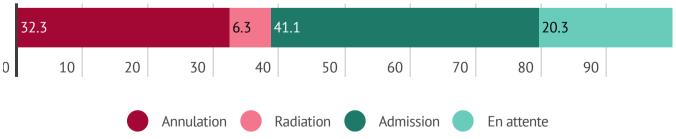
# Préconisations / nombre de place



Cette figure permet de mettre en avant la forte pression existante sur les dispositifs notamment ALT et CHRS. En effet, le nombre de préconisation en direction du CHRS, par exemple, est plus de 3 fois supérieur au nombre de places existantes sur le territoire (3.7). Pour el'ALT, ce taux est de 2.2.

Nb de préconisation Nb de places

# Suites des orientations



41.1% des situations orientées en 2020 ont été admises, 20.3% sont toujours en attente et 38.8% n'aboutissent pas.

69 admissions en 2020, soit 20.1% des admissions du Finistère.

# Origine géographique des demandes

